

ATELIER 3 : CADRE D'ANALYSE ÉCOSYSTÉMIQUE DES BESOINS DE DÉVELOPPEMENT DES ENFANTS

La situation d'Éric et de sa famille

Éric a quatre ans. Il fait l'objet d'un suivi par le Centre jeunesse pour les motifs suivants : négligence, violence physique de la part du père naturel. La situation est judiciairisée et l'ordonnance de suivi de l'enfant inclut le maintien de l'enfant dans le milieu de la mère, ainsi qu'une mesure de visite supervisée avec son père naturel. Éric vit avec sa mère Ginette et son conjoint, Léon. Ginette est actuellement enceinte et Léon est le père.

Ginette trouve que ça va assez bien avec Éric. C'est un enfant de bonne humeur! Cependant, il mouille son lit à toutes les nuits. Léon perd patience devant cette situation et dit qu'il faut laisser l'enfant dans ses draps pour qu'il comprenne. Elle n'est pas d'accord avec cette méthode, mais ils ne savent pas quoi faire pour que ça cesse.

Ginette trouve qu'Éric est en bonne santé en général. Il a eu souvent des otites, mais elle ajoute que c'est normal chez les enfants. De plus, Éric a souvent le nez qui coule, mais rien de grave. Ginette dit qu'elle n'est pas une mère qui « capote au moindre petit bobo », elle n'a pas vraiment de médecin de famille. Elle ne sait plus trop quels vaccins son fils a eus et elle a perdu son calepin de santé. Là, elle aimerait bien qu'un médecin la suive durant sa grossesse. Elle s'inquiète de trop engraisser, car elle a déjà pris 15 livres. Ginette dit qu'elle ne fait pas toujours attention à ce qu'elle mange. Elle voudrait être un bon modèle pour ses enfants. Ginette trouve qu'Éric ne mange pas beaucoup aux repas, sauf le dessert, bien sûr! Comme Éric grignote souvent dans la journée et qu'il est débordant d'énergie, son manque d'appétit ne l'inquiète pas trop.

Éric fréquente le CPE deux jours par semaine. Ginette l'a envoyé au CPE pour qu'il rencontre des enfants de son âge et parce qu'elle est plus fatiguée depuis qu'elle est enceinte. L'éducatrice constate qu'Éric s'intègre difficilement au groupe d'enfants, malgré ses tentatives pour y arriver. Éric ne sent pas toujours bon. Les autres enfants de son âge le lui disent et souvent, ils ne veulent pas jouer avec lui, ce qui fâche Éric. Cela ne l'aide pas à se faire des amis.

Depuis quelques mois, les éducatrices du CPE ont rapporté une série d'observations qui laissent croire qu'Éric puisse avoir un problème auditif. Par exemple, son attention ou sa participation est bien meilleure lorsqu'il est assis près de l'éducatrice. Il demande quasi systématiquement que l'on répète les consignes qu'on lui donne. Ginette dit qu'elle a observé depuis « toujours » ces comportements chez Éric, mais elle pensait qu'il était distrait.

Enfin, les éducatrices ont aussi observé que l'enfant présente quelques retards de développement au plan de la motricité globale (il n'a pas de coordination lorsqu'il joue au ballon, il a de la difficulté à grimper dans les structures de jeu à l'extérieur, etc.). Ginette n'est pas surprise d'entendre cela. Elle rappelle combien elle était contente et fière d'Éric quand il a enfin commencé à marcher, à quinze mois. Ginette reconnaît qu'il est plutôt maladroit physiquement.

Ginette dit que son chum n'est pas parfait. Il ne l'aide pas beaucoup dans la maison, mais il s'entend bien avec Éric et aime aller au parc avec lui. Elle pense qu'il sera un bon père.

Éric voit son père aux deux semaines dans le cadre de visites supervisées. Il y a un an, Éric a subi quelques coups de la part du père dans le contexte de querelles vécues entre ses parents. Malgré cela, il est content d'aller voir son père, mais ne manifeste pas d'ennui entre les visites. Ginette accepte ces visites, car elle sait qu'Éric est en sécurité.

Ginette reçoit des prestations de la Sécurité du revenu et des allocations familiales. Léon a un travail saisonnier et non assuré. Ginette dit que les fins de mois sont difficiles, mais que sa mère l'aide parfois financièrement. Ginette trouve que Léon a tendance à vivre au-dessus de ses moyens. Enfin, Ginette trouve qu'ils sont à l'étroit dans un appartement de trois pièces et demie, surtout depuis qu'Éric a grandi. Mais, il n'est pas question de déménager. La famille n'en a pas les moyens.